

17 fév 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 17 février 2023

## Modifications relatives aux fonctions d'encadrement au sein de l'AFSCA

Sur proposition du ministre de l'Agriculture David Clarinval, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à remplacer l'une des fonctions d'encadrement au sein de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) par une nouvelle fonction d'encadrement.

Il existe pour l'heure trois fonctions d'encadrement au sein des fonctions dirigeantes :

- un responsable des activités d'audit interne
- un responsable de la fonction « Personnel et Organisation »
- un responsable de la fonction « Budget et Contrôle de la Gestion »

La fonction d'encadrement « responsable des activités d'audit interne » est supprimée étant donné que ces compétences ont été reprises par le service d'Audit interne fédéral. La fonction n'est pas occupée pour l'instant et sera remplacée par la fonction d'encadrement « responsable de la fonction Technologie de l'information et de la communication ».

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-Premier ministre et ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique  
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 69 79  
<https://clarinval.belgium.be>  
[info@clarinval.belgium.be](mailto:info@clarinval.belgium.be)

Delara Pouya  
Porte-parole (FR)  
+32 474 05 63 60  
[delara.pouya@clarinval.belgium.be](mailto:delara.pouya@clarinval.belgium.be)

Jonas Clottemans  
Porte-parole (NL)  
+32 474 40 63 35  
[jonas.clottemans@clarinval.belgium.be](mailto:jonas.clottemans@clarinval.belgium.be)